

## FICHE CADASTRALE

1. Une fiche cadastrale communale par randonnée et par activité.
2. Tout propriétaire privé (physique, Association foncière, ...) doit être consulté pour accord et signer une autorisation de passage dans le cadre d'une inscription au PDIPR.
3. Lorsque le cheminement traverse plusieurs collectivités, il faut obligatoirement l'indiquer dans la fiche et également dans les fiches des autres communes.

### ITINERAIRE DE RANDONNEE PÉDESTRE : « LA QUEUE DE RENARD »

Sens de progression	Cadastre	Statut juridique de l'assise de l'itinéraire	Coordonnées complètes du « propriétaire » (physique - privé - publique)	Nature de la surface Terre, empierrement, bitume, herbe, sable, tout-venant, enrochement, stabilisé, etc.....,	Distances à inscrire au PDIPR (en mètres)
	N° de feuille et sections	(Chemin dépar., chemin rural, chemin de défrèvement, servitude, chemin de halage, voirie publique, voirie privée biens de sections, bnd...etc)			
I  1  2  2  3  4  5  6		Départ : rue Gaston Bachelard			8 m
		RD 4	Département de l'Aube		75 m
		Voie communale rue du 8 mai 1945	Commune de Bar-sur-Aube		60 m
		Voie communale dite rue Marie Curie	Commune de Bar-sur-Aube		330 m 3
	D2	Chemin rural de sainte Germaine à Bar-sur-Aube	Commune de Bar-SUR-Aube		490 m
	D3	Chemin rural de la Sarcalle	Commune de Bar-sur-Aube		762 m
	D 696/695	Chemin privé	M. Lucien JURVILLIERS		150 m
	D3/D1	Chemin rural dit de Queue de Renard	Commune de Bar-sur-Aube		1780 m

